



## PROCES VERBAL CODIR EXCEPTIONNEL DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 12 MARS 2020

Lieu : SKYPE

Page | 1

### Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, LAROCHE S, MEYER P, GAULIN I,
- **CNB :** PASCAUD L, GACHE B
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :** GRASSEIN F, BESSE E, BESSE F,

### Membres CODIR excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :** VASCO AS,
- **COPO Natation :** DEZON C, ISSOT M,
- **USN24 :** MOREAUD S,
- **CN ST ASTIER :**

### Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** CATTIAUX M, VEYSSIERE F, BIL S,
- **CN ST ASTIER :** PAGENOT M

### Membres invités hors comité : Il s'agit des Présidents de club non élus au CODIR

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L (Présidente), ISSOT G (Entraîneur)
- **USN24 :**
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :**



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT



		Présent	Excusé
13 participants	+	✓ 9	✓ 4
⊗	Gache B	✓	
⊗	Vasco anne sophie		✓
⊗	Elisa Besse	✓	
⊗	Mathilde		✓
⊗	Fabrice Grassein	✓	
⊗	Christel DEZON		✓
⊗	LAROCHE Sylvie	✓	
⊗	Pascal M	✓	
⊗	Mathilde Issot		✓
⊗	Lucette Issot	✓	
⊗	Huguette Gaulin	✓	
⊗	Isabelle GAULIN	✓	?
	Pascaud Laur...	✓	



## Ordre du jour

Page | 3

Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur,
- Les Présidents de clubs,
- La commission sportive,

à assister au Comité Directeur du CD24 qui se tiendra le

**JEUDI 12 MARS 2020 à 20 h 30**

**PAR SKYPE MEETING sur le lien**

<https://meet.lync.com/ffnatationlna.fr/equipements/HBFARFZK>

S'il s'agit de votre première réunion skype meeting, vous pouvez cliquer sur ce lien ci-dessous

[Première réunion Skype ?](#)

CND24



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

Dordogne  
PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



S<sup>t</sup>-Yorre



LE GRAND  
Périgueux  
Communauté d'Agglomération

la CAB  
SERRERAC SUB-DORDOGNE







## 1. COVID-19 : décisions prises ce mardi 10 Mars 2020 par la LNNA concernant l'organisation des championnats régionaux jeunes à Agen et la NAN Cup de La Rochelle.

### - Décision de la participation de la sélection à la NANCUP à La Rochelle les 4 et 5 Avril 2020.

- Pour donner suite à l'allocution du Président de la République ce jeudi soir à 20 heures, deux points retiennent notre attention :
  - Fermeture des écoles, crèches, universités
  - Limiter les déplacements au strict nécessaire
- Il est **décidé à l'unanimité d'annuler le déplacement de la sélection à la NAN CUP**
- Information à communiquer aux Parents en début de semaine afin de faire référence aux décisions prises (Arrêté, JO, etc.)
- Les clubs seront informés par le présent compte rendu dès ce soir.
- Huguette contactera à partir de Lundi la société de Transport Vallade
- Laurent regarde comment récupérer l'acompte de 500€ versé pour la partie hôtelière, sachant qu'il ne pourra être récupéré que si l'annulation est du fait d'une décision de l'Etat ou du Préfet. Le deuxième acompte est décalé au 30 mars 2020.

Extrait du mail

De : Christelle FAVREAU <[groupe.larochelle@orange.fr](mailto:groupe.larochelle@orange.fr)>  
Envoyé : mardi 10 mars 2020 16:54  
À : 'Huguette GAULIN' <[huguettegaulin@hotmail.fr](mailto:huguettegaulin@hotmail.fr)>  
Objet : Information contrat n° 122460

Bonjour,

Si des informations ministérielles devaient voir le jour, elles impacteraient systématiquement tous les voyages ainsi que toutes les activités annexes. Ainsi, nous avons d'ores et déjà décidé que seules les directives des ministères seront prises en compte et que seul un forfait de traitement du dossier (entre 50 et 100 € selon la taille du groupe) serait facturé si le groupe était amené à annuler. Le reste de la somme serait alors intégralement remboursé. En revanche, si l'annulation intervenait à votre initiative pour une raison qui vous est propre, le processus d'annulation selon l'article 3 du contrat signé, serait systématiquement appliqué.

Ainsi, en ce qui vous concerne, nous décalons le versement d'un 2<sup>ème</sup> acompte au plus tard le 30 mars.

Restant à votre disposition,  
Cordialement,

Christelle FAVREAU  
Responsable Développement A117 / Support groupes  
Auberge de Jeunesse La Rochelle  
Ligne directe : 05.46.44.30.59  
@ : [groupe.larochelle@hifrance.org](mailto:groupe.larochelle@hifrance.org)

### - Annulation ENF à St Astier le dimanche 15 Mars 2020

- La journée ENF par manque de nageur a déjà été annulé. Dans tous les cas **annulation de cette manifestation en raison du COVID-19.**
- Elle sera reprogrammée dès que la situation s'améliorera sur Périgueux un soir de semaine ou un mercredi.
- Mail envoyé ce soir à la Communauté d'agglo.





### - Prochaines compétitions

- La JOQUA 6 qui doit se dérouler le dimanche 29 Mars 2020 à Bergerac est annulée. Elle pourra être reprogrammée si besoin en fonction de l'évolution de la situation et de l'évolution du calendrier le cas échéant par la FFN ou la LNNA.
- **Approuvé à l'unanimité**
- Laurent informera la CAB de cette décision.

## 2. Divers

- Annulation des Frances Juniors par la FFN ce jour.
- AG LNNA maintenu pour l'instant mais à la vue de l'allocution du Président, et le fait d'être des gens responsables, il serait inconcevable de la maintenir.
- La question est posée du maintien de la compétition NA du 14 et 15 Mars 2020 à Périgueux. Cela concerne la LNNA et non le Comité de Natation de la Dordogne. Toutefois à la vue des décisions prises par l'Etat ce soir, il serait totalement irresponsable de la maintenir même si les mesures sont à partir de ce lundi 16 Mars 2020.
- AG CDOS de ce lundi 16 Mars 2020. Laurent vérifiera si elle est maintenue ou non.

Clôture de la réunion à 21h00 par SKYPE. Merci à tous.

